Image not found or type unknown

COMPTE BLOQUER PAR LA CAISSE D EPARGNE

Par **gwenn298**, le **01/04/2011** à **16:35**

BONJOUR la caisse d epargne me bloque mon compte cheque qui n est pourtant pas en negatif parce que mon fils de 20 ans est a decouvert de 300e je ne vois pas mon fils qui vit avec sa copine je ne comprend pas pourquoi c mon compte qui est bloqué par rapport a lui la banque ne ve rien savoir y me disse juste y fo rembourser c tout mais moi je ne ve pas payer les conneries de mon fils c trop facile en plus il est majeur c a lui de rembourser je ne comprend pas pouvez vous m aider s il vous plait merci de me repondre

Par **Domil**, le **01/04/2011** à **16:59**

Vous êtes caution du compte de votre fils ? C'est un compte courant ou d'épargne ?

Par **gwenn298**, le **02/04/2011** à **09:59**

c un compte courant et nn je ss pas garant de son compte il vit chez son pere depûis c 15 ans il va en avoir 20 je ne suis quand meme pas responsable de c dettes

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés